



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 20 JUIN 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-055 / 7-1-3

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 14 juin 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, N. CHARLETY, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AI. MOTTE, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEAUX, J. FORTE, B. GRANDCAMP, B. PARIS, R. REVIL.

Absents : A. COLLIN.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : FINANCES / COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION : Adoption du Compte Administratif 2017 - Budget Principal Ville de Voiron

Rapporteur : Yves Allardin

EXPOSE : Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Yves Allardin -désigné Président de Séance pour la présente délibération- s'est fait présenter :

- Le Budget Primitif 2017 et les Décisions Modificatives 2017 qui s'y rattachent pour le budget principal de la commune de VOIRON.

Il s'agit de délibérer sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2017 du budget principal dressé par Monsieur le Maire.

Ces chiffres tiennent compte du résultat antérieur.

		DEPENSE	RECETTE	R-D
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	25 658 189,04	27 775 681,62	2 117 492,58
	INVESTISSEMENT	4 834 622,16	7 260 010,46	2 425 388,30
BUDGET PRINCIPAL	Total	30 492 811,20	35 035 692,08	4 542 880,88

... / ...

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration générale du 12 juin 2018,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De donner acte de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2017 et de la note d'analyse s'y rapportant pour le budget principal de la commune de Voiron ;
- De constater les identités de valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION 2017 et notamment les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget principal de la commune de Voiron ;
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser pour le budget principal de la commune de Voiron ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2017 pour le budget principal de la commune de VOIRON.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par 23 voix **POUR** - 7 **ABSTENTIONS** (N. CHARLETY, R. REVIL, L. TRICOLI, A. GERVASI, J-L. BALLY, A. FAVIER, Y. AIFA,) - 1 **CONTRE** (J. VIAL) - Monsieur le Maire ne prend pas part au vote
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien Polat
Julien POLAT

RAPPORT D'ANALYSE
Examen et vote du compte administratif 2017

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

L'adoption du compte administratif (CA) est l'occasion de rendre compte chaque année des opérations budgétaires exécutées sur l'exercice clos précédent. Il convient également d'adopter les comptes de gestion, qui sont le reflet du compte administratif au niveau de la direction des finances publiques. Cette formalité doit s'accomplir avant le 30 juin selon les termes de l'article L1612-12 du CGCT.

L'analyse du compte administratif est conduite par rapport au budget primitif pour mesurer les taux de réalisation et par comparaison avec le compte administratif précédent et sur les derniers exercices pour mesurer l'évolution en masse et en contenu des budgets exécutés. Un diaporama reprend les principaux tableaux et graphiques de la présente analyse, et vous expose les données financières essentielles selon le schéma habituel :

Analyse de la section de fonctionnement :

- les recettes
- les dépenses
- l'épargne

Analyse de la section d'investissement :

- les investissements réalisés par la ville
- le financement de l'investissement

Evolution et structure de l'endettement

Les budgets annexes

AVANT-PROPOS :

L'exercice 2017 a été marqué par de nombreux changements de périmètres qui impactent la comparaison. Aussi, les données seront présentées brutes en début de paragraphe, puis l'analyse se fera systématiquement à périmètre retraité (périmètre constant). Les changements sont les suivants :

- impact sur une année pleine du transfert du Musée Mainssieux ;
- impact transfert lecture publique ;
- impact transfert personnel Grand Angle ;
- impact transfert aires d'accueil des gens du voyage ;
- impact CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale) PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Emploi).

LES TAUX DE RÉALISATION

LES TAUX DE RÉALISATION

	Budget primitif	Total prévu avec DM	CA	Restes à réaliser	Taux de réalisation par rapport au budget primitif	Taux de réalisation par rapport au prévu	Analyse
Dépenses réelles de fonctionnement	BP	25 212 670,00	25 658 189,04		101,77%	95,33%	
	Pompes funèbres	921 661,00	1 046 593,25		90,03%	79,28%	
	Restauration	715 296,00	859 407,31	678 414,31	94,84%	78,94%	
	Parking	609 776,00	609 776,00	509 136,91	83,50%	83,50%	
Recettes réelles de fonctionnement	BP	25 212 670,00	27 775 681,62		110,17%	103,20%	
	Pompes funèbres	921 661,00	1 046 593,25	1 061 697,35	115,19%	101,44%	
	Restauration	715 296,00	859 407,31	857 572,60	119,89%	99,79%	
	Parking	609 776,00	609 776,00	528 922,69	86,74%	86,74%	

	Budget primitif	Total prévu avec DM	CA	Restes à réaliser	Taux de réalisation par rapport au budget primitif	Taux de réalisation par rapport au prévu	Analyse
Dépenses d'équipement hors op ss mdt	BP	3 595 632,00	6 173 682,49	2 430 435,78	79,65%	85,76%	
	Pompes funèbres	65 200,00	222 923,84	0,00	109,23%	31,95%	
	Restauration	16 200,00	86 380,46	2 112,00	17,17%	5,67%	
	Parking	120 000,00	149 842,00	15 564,36	12,97%	97,58%	
					yc RAR		

F
Supérieur à 90 %
Entre 70 et 90 %
Inférieur à 70 %

I
Supérieur à 80 %
Entre 65 et 80 %
Inférieur à 65 %

LE BUDGET PRINCIPAL

En grandes masses, le résultat 2017 du budget principal est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	25 658 189,04	4 834 622,16
Recettes	26 345 939,18	4 810 209,70
Résultat 2017	687 750,14	-24 412,46
Résultat antérieur	1 429 742,44	2 449 800,76
Résultat cumulé	2 117 492,58	2 425 388,30
Restes à réaliser nets à financer		-2 107 979,32
Excédent global de clôture	2 117 492,58	317 408,98

Les résultats de l'exercice 2017 sont les suivants : 687 750,14 € en fonctionnement et -24 412,46 € en investissement. En effet, le résultat antérieur de fonctionnement étant de 1 429 742,44 €, l'**excédent de fonctionnement à affecter est de 2 117 492,58 €**.

En investissement, les **restes à réaliser nets à financer sont de 2 107 979,32 €**. Ils sont donc inférieurs de **317 408,98 €** à l'**excédent d'investissement disponible de 2 425 388,30 €** : il n'est donc pas nécessaire de ponctionner le résultat de fonctionnement, qui peut-être intégralement repris en recettes de fonctionnement.

Au niveau de l'affectation de résultat, il convient donc d'adopter les dispositions suivantes :

- **report de la totalité de l'excédent de fonctionnement (2 117 492,58 €)** au chapitre 002-résultat de fonctionnement reporté ;
- **report de l'excédent de la section d'investissement (2 425 388,30 €)** au chapitre 001-résultat d'investissement reporté.

Au final, pourront être affectés au BS 317 408,98 € d'investissement et 2 117 492,58 € en fonctionnement.

LE FONCTIONNEMENT

o Les recettes

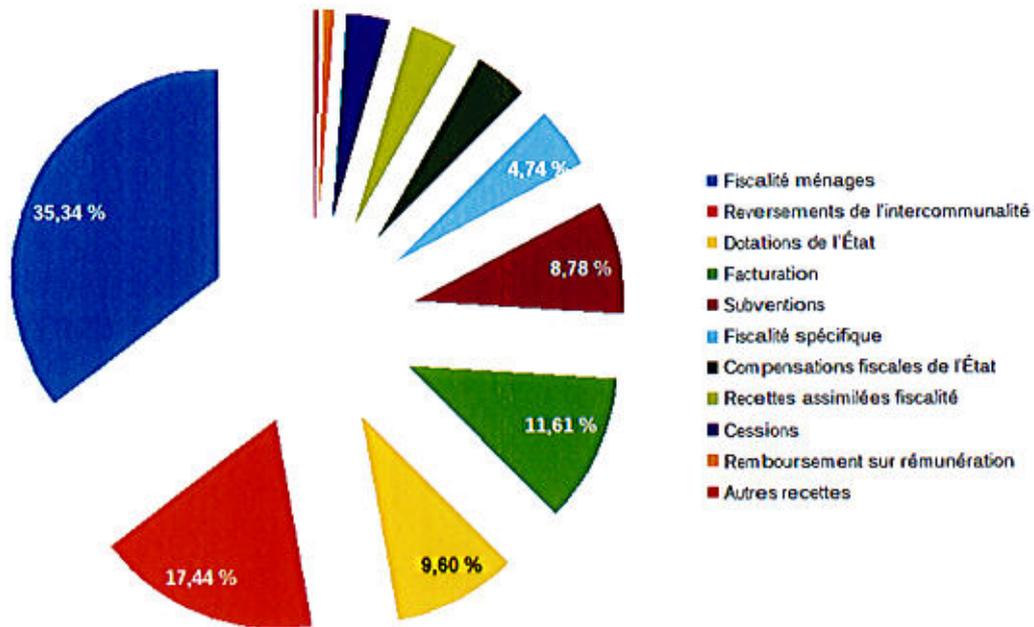
Les recettes du budget principal évoluent de la façon suivante par rapport au CA 2016 :

	CA 2016	CA 2017	Evolution	Variation
Facturation	3 128 270,78 €	2 625 000,94 €	-503 269,84 €	-16,09%
Remboursement sur rémunération du personnel	362 711,65 €	225 387,58 €	-137 324,07 €	-37,86%
Subventions	2 593 908,36 €	2 017 383,64 €	-576 524,72 €	-22,23%
Fiscalité ménages	9 787 307,00 €	9 864 470,00 €	77 163,00 €	0,79%
Fiscalité spécifique	1 227 599,00 €	1 324 458,60 €	96 859,60 €	7,89%
Recettes assimilées fiscalité	973 838,00 €	1 017 616,00 €	43 778,00 €	4,50%
Reversements de l'intercommunalité	4 869 658,00 €	4 303 035,00 €	-566 623,00 €	-11,64%
Dotations de l'État	2 904 918,00 €	2 678 419,00 €	-226 499,00 €	-7,80%
Compensations fiscales de l'État	1 144 498,00 €	1 191 114,00 €	46 616,00 €	4,07%
Cessions	156 730,00 €	919 179,00 €	762 449,00 €	486,47%
Autres recettes	147 362,59 €	110 695,51 €	-36 667,08 €	-24,88%
Sous Total : Recettes réelles	27 296 801,38 €	26 276 759,27 €	-1 020 042,11 €	-3,74%
Amortissements et travaux en régie	74 165,53 €	69 179,91 €	-4 985,62 €	-6,72%
TOTAL	27 370 966,91 €	26 345 939,18 €	-1 025 027,73 €	-3,74%
Hors cessions	27 214 236,91 €	25 426 760,18 €	-1 787 476,73 €	-6,57 %

A périmètre constant, les évolutions sont les suivantes :

	CA 2016	CA 2017 périmètre constant	Evolution	Variation
Facturation	3 128 270,78 €	3 241 819,90 €	113 549,12 €	3,63%
Remboursement sur rémunération du personnel	362 711,65 €	225 387,58 €	-137 324,07 €	-37,86%
Subventions	2 593 908,36 €	2 449 774,43 €	-144 133,93 €	-5,56%
Fiscalité ménages	9 787 307,00 €	9 864 470,00 €	77 163,00 €	0,79%
Fiscalité spécifique	1 227 599,00 €	1 324 458,60 €	96 859,60 €	7,89%
Recettes assimilées fiscalité	973 838,00 €	1 034 625,89 €	60 787,89 €	6,24%
Reversements de l'intercommunalité	4 869 658,00 €	4 866 658,00 €	-3 000,00 €	-0,06%
Dotations de l'État	2 904 918,00 €	2 678 419,00 €	-226 499,00 €	-7,80%
Compensations fiscales de l'État	1 144 498,00 €	1 191 114,00 €	46 616,00 €	4,07%
Cessions	156 730,00 €	919 179,00 €	762 449,00 €	486,47%
Autres recettes	147 362,59 €	117 010,54 €	-30 352,05 €	-20,60%
Sous Total : Recettes réelles	27 296 801,38 €	27 912 916,94 €	616 115,56 €	2,26%
Amortissements et travaux en régie	74 165,53 €	69 179,91 €	-4 985,62 €	-6,72%
TOTAL	27 370 966,91 €	27 982 096,85 €	611 129,94 €	2,23%
Hors cessions	27 214 236,91 €	27 062 917,85 €	-151 319,06 €	-0,56 %

Le détail par grand poste est développé ci-après. Le poids de chaque recette est le suivant :



Les recettes fiscales

	CA 2016	CA 2017	Evolution	Variation
Fiscalité ménages	9 787 307 €	9 864 470 €	77 163 €	0,79%
TH	3 405 152 €	3 405 293 €	141 €	0,00%
TF	6 290 750 €	6 379 437 €	88 687 €	1,41%
TFNB	51 567 €	52 934 €	1 367 €	2,65%
Rôles supp+ rc	39 838 €	26 806 €	-13 032 €	-32,71%
Fiscalité spécifique	1 227 599 €	1 324 458 €	96 859 €	7,89%
Droits d'enregistrement	686 358 €	786 677 €	100 320 €	14,62%
TCFE (taxe conso finale d'électricité)	429 280 €	436 338 €	7 058 €	1,64%
TLPE (taxe sur la publicité extérieure)	106 126 €	94 901 €	-11 226 €	-10,58%
Taxe funéraire	5 619 €	6 327 €	707 €	12,59%
Impôt sur les spectacles	216 €	216 €	0 €	0,00%
Reversements de l'intercommunalité	4 869 658 €	4 303 035 €	-566 623 €	-11,64%
AC	4 278 296 €	3 812 240 €	-466 056 €	-10,89%
DSC	591 362 €	490 795 €	-100 567 €	-17,01%
Autres recettes assimilées fiscalité	973 837 €	1 017 616 €	43 779 €	4,50%
Droits de place (foires et marchés, aires d'accueil des gens du voyage)	181 797 €	165 810 €	-15 987 €	-8,79%
Droits de stationnement (horodateurs parkings de surface)	695 068 €	704 895 €	9 827 €	1,41%
Droits de voiries	96 973 €	146 912 €	49 939 €	51,50%
TOTAL FISCALITE	16 858 402 €	16 509 580 €	-348 822 €	-2,07%

La fiscalité ménages

Les taux ménages ont diminué entre 2016 et 2017 pour compenser la hausse de fiscalité touchant les contribuables Voironnais suite à l'intégration de la lecture publique et du CPEF à la communauté d'agglomération. L'évolution du produit fiscal résulte donc d'un effet « taux » et d'un effet « bases ».

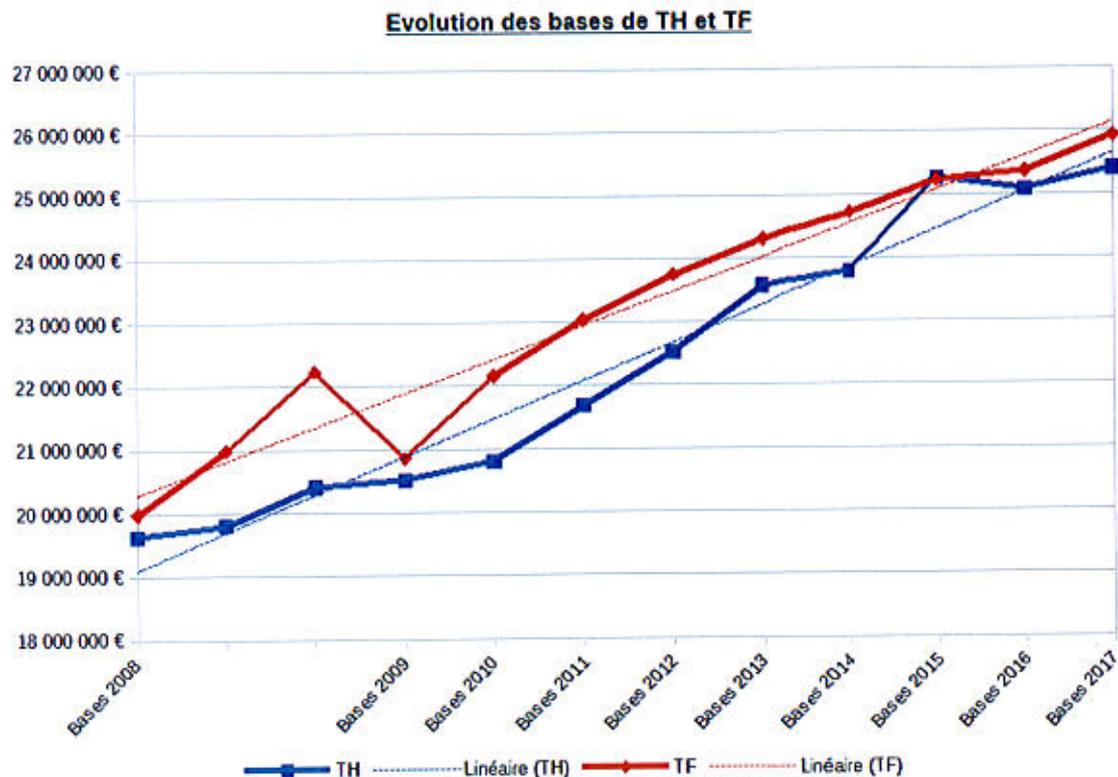
	Taux 2016	Taux 2017
Fiscalité ménages		
TH	13,58%	13,41%
TF	24,81%	24,62%
TFNB	64,10%	63,28%

	Evolution des bases en 2017			Evolution du produit en 2017		
	Bases 2016	Bases 2017	%	Effet bases	Effets taux	Total
TH	25 074 761 €	25 393 678 €	1,27%	43 309 €	-43 168 €	141 €
TF	25 355 702 €	25 910 124 €	2,19%	137 552 €	-48 865 €	88 687 €
TFNB	80 448 €	83 651 €	3,98%	2 053 €	-686 €	1 367 €
Total	50 510 911 €	51 387 453 €	1,74%	182 914 €	-92 719 €	90 195 €

Les constats sont les suivants :

- **les bases ont connu un bon dynamisme sur 2017**, avec une moyenne de 1,74 % d'évolution. Cette évolution représente **une augmentation de produit de 183 k€**.
- **la baisse des taux équivaut à une diminution de produit de 92 719 €** (équivalent à la baisse estimée au moment du vote des taux)
- **Effet bases et effet taux cumulés, l'évolution du produit de la fiscalité ménages est limité à 90 k€, soit 0,79 % par rapport à 2016.**

Pour mémoire, illustration de l'évolution des bases de TH et TF depuis 2008 :



La fiscalité spécifique

Il s'agit essentiellement des recettes fiscales liées aux droits d'enregistrement, à la taxe sur la consommation finale d'électricité et à la taxe locale sur la publicité extérieure.

Les évolutions ne sont pas significatives à l'exception des **droits d'enregistrements, qui connaissent une forte progression : +14,62 %, soit + de 100 k€.**

Cette recette suit la courbe des transactions immobilières.

Les reversements de l'intercommunalité (AC et DSC)

L'attribution de compensation est en baisse de 466 056 €. Cette dotation obligatoire qui correspond à la somme des recettes fiscales transférées à l'intercommunalité au moment de sa création (déduction faite des charges transférées) ne peut être modifiée essentiellement qu'en cas de nouveau transfert de compétence ou de forte diminution des recettes fiscales économiques perçues par le Pays Voironnais. **L'évolution résulte en l'occurrence des transferts suivants :**

- -417 494 € au titre de la lecture publique ;
- -11 568 € au titre du CPEF ;
- -12 450 € au titre du PLIE ;
- -24 544 € au titre du Musée Mainssieux (transfert en cours d'année 2016)

La dotation de solidarité communautaire est quant à elle en baisse de 100 567 €. Cette évolution est également liée aux transferts suivants :

- -62 937 € au titre de la lecture publique pour le fonds documentaire ;
- -37 630 € au titre des aires d'accueil des gens du voyage.

Autres recettes assimilées à de la fiscalité

Il s'agit des droits de place (foires et marchés, aires d'accueil des gens du voyage), des droits de stationnement (horodateurs parkings de surface) et des droits de voirie (occupation du domaine public). **Toutes ces recettes sont en hausse pour un montant global de 43,7 k€ (+4,5%), essentiellement sur les droits de voirie qui évoluent de près de 50 k€ (soit plus de 50 % d'augmentation) : cet impact positif est sans doute lié aux modifications des modalités de suivi de ces recettes.**

Les dotations et compensations fiscales

	CA 2016	CA 2017	Evolution	Variation
Dotations de l'État	2 904 918 €	2 678 419 €	-226 499 €	-7,80%
<i>Dotation forfaitaire</i>	2 189 051 €	1 899 008 €	-290 043 €	-13,25%
<i>Dotation de solidarité urbaine (DSU)</i>	404 177 €	451 278 €	47 101 €	11,65%
<i>Dotation nationale de péréquation (DNP)</i>	304 582 €	321 219 €	16 637 €	5,46%
<i>Dotation spéciale instituteurs</i>	2 808 €	2 808 €	0 €	0,00%
<i>Dotation de recensement</i>	4 300 €	4 106 €	-194 €	-4,51%
Compensations fiscales	1 144 498 €	1 191 114 €	46 616 €	4,07%
<i>FDTP (fond départemental taxe pro)</i>	735 043 €	696 596 €	-38 447 €	-5,23%
<i>Exo TH</i>	286 892 €	437 637 €	150 745 €	52,54%
<i>CET / DUCSPT</i>	70 173 €	21 840 €	-48 333 €	-68,88%
<i>Exo TF</i>	52 390 €	35 041 €	-17 349 €	-33,12%
TOTAL DOTATIONS	4 049 416 €	3 869 533 €	-179 883 €	-4,44%

Après une première diminution en 2014 liée à la participation des collectivités locales de 1,5 milliards d'euros pour 2014 au titre du **redressement des comptes publics, 2017 est en théorie la dernière année de baisse correspondant à l'effort national de 11 milliards prévu sur 3 exercices**. Pour mémoire, le montant de prélèvement prévu à l'origine sur 2017 a été diminué de moitié.

La dotation forfaitaire est ainsi en baisse de 290 043 €, soit -13,25 %. Cette évolution se décompose de la façon suivante :

- + 15 292 € en lien avec le dynamisme démographique ;
- - 53 108 € d'écrêtement ;
- **- 252 227 € pour le redressement des finances publiques.**

La dotation forfaitaire était de 3 584 673 € en 2013, elle est de 1 899 008 € en 2017 : **la diminution cumulée pour la ville de 2014 à 2017 est donc de 1 685 665 €**.

La dotation de solidarité urbaine est quant à elle en hausse de 47 101 €, soit +11,65 %. A noter que le rang 2017 de la commune était de 517, sachant que « seules » 676 communes de plus de 10 000 habitants en ont bénéficié sur cet exercice.

Les autres dotations sont quasi stables. Pour mémoire la DNP (dotation nationale de péréquation) a pour objectif d'atténuer les disparités de richesse fiscale entre les communes, indépendamment de tout critère de charges.

Les compensations fiscales constituent une variable d'ajustement à l'échelle globale et sont en baisse. **L'apparente hausse sur les allocations compensatrices de TH est liée à un rattrapage suite au rétablissement d'exonération faisant l'objet d'une compensation : cette tendance ne devrait donc pas se poursuivre sur les exercices à venir**. Le détail de ces compensations est le suivant :

- **Les allocations compensatrices de taxe d'habitation** : l'Etat exonère de TH les personnes de condition modeste. L'exonération a été rétablie pour 2016, la compensation ne l'a pas été. Un rattrapage a eu lieu sur 2017.
- **Les allocations compensatrices de foncier non bâti** : les exonérations compensées concernent des terrains boisés des communes (terrains ensemencés, plantés, replantés en bois).
- **Les allocations compensatrices de foncier bâti** : 3 principales exonérations de TFB sont compensées par l'Etat : pour les logements appartenant à des HLM ou des SEM (Société d'Économie Mixte), pour les immeubles situés en ZFU (Zone Franche Urbaine), et pour certaines personnes de condition modeste (+75 ans disposant de faibles revenus titulaires de l'allocation supplémentaire vieillesse).

- **Fonds départemental de taxe professionnelle (FDTP) :** Depuis la suppression de la taxe professionnelle, les FDPTP sont alimentés par une dotation faisant l'objet d'un prélèvement sur les recettes de l'Etat. Depuis 2012, l'article [1648 A](#) du CGI prévoit que les FDPTP perçoivent chaque année une dotation de l'Etat dont le montant est voté en loi de finances. Par ailleurs, les ressources de chaque fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sont réparties, l'année de versement de la dotation de l'Etat, **par le conseil départemental. La répartition est réalisée par ce dernier, à partir de critères objectifs qu'il définit à cet effet, entre les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les agglomérations nouvelles défavorisés par la faiblesse de leur potentiel fiscal, déterminé selon la législation en vigueur au 1er janvier de l'année de la répartition ou par l'importance de leurs charges. Le Conseil départemental de l'Isère répartit ce fonds à partir de deux principaux critères : le potentiel financier et la population DGF.**

[Les subventions](#)

Les subventions en fonctionnement reçues baissent de 144 k€ à périmètre constant, soit -5,56 %.

Pour mémoire, l'année 2016 était « artificiellement haute » suite à un changement dans les modalités de rattachements. L'objectif est d'éviter un décalage, mais se traduit par un pic l'année de la mise en place, et donc un creux l'année suivante. L'année de référence, 2016, affiche un montant de 2 593 908 €, qui avait été retraité hors rattachements à 2 124 000 €.

L'évolution réelle est donc plutôt stable.

Les plus gros montants concernent la DEEJF (Direction Enfance Éducation Jeunesse Famille) pour les différentes prestations financées par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). **Le volume global encaissé sur 2017 est de 1 658 949 €.**

[La facturation](#)

Les recettes de facturation s'entendent au sens large, à savoir les produits des services et les produits de gestion courante (locations, revenus des immeubles essentiellement).

Ces recettes évoluent de 113 k€, soit plus de 3,6 %.

Les évolutions par direction sont les suivantes :

	2016	2017	2017 à périmètre constant	Evolution
AFFAIRES JURIDIQUES ET REGLEMENTATION	288 796,87	279 074,92	279 074,92	-9 721,95
CABINET ET COMMUNICATION	13 298,04	19 950,00	19 950,00	6 651,96
DIRECTION GENERALE	59 473,02	94 929,13	96 324,55	36 851,53
EDUCATION ENFANCE JEUNE SSE FAMILLE	1 089 793,95	1 182 893,60	1 182 893,60	93 099,65
OPERATIONS FINANCIERE S	118 816,00	51 207,19	51 207,19	-67 608,81
POLITIQUE S SOCIALE S	329 756,00	329 634,00	329 634,00	-122,00
SERVICE S TECHNIQUE S	115 918,97	92 146,79	116 492,88	573,91
VIE CULTURELLE	862 690,73	347 751,05	938 828,50	76 137,77
VIE SPORTIVE	249 727,20	227 414,26	227 414,26	-22 312,94
Somme :	3 128 270,78	2 625 000,94	3 241 819,90	113 549,12

▫ **Les dépenses**

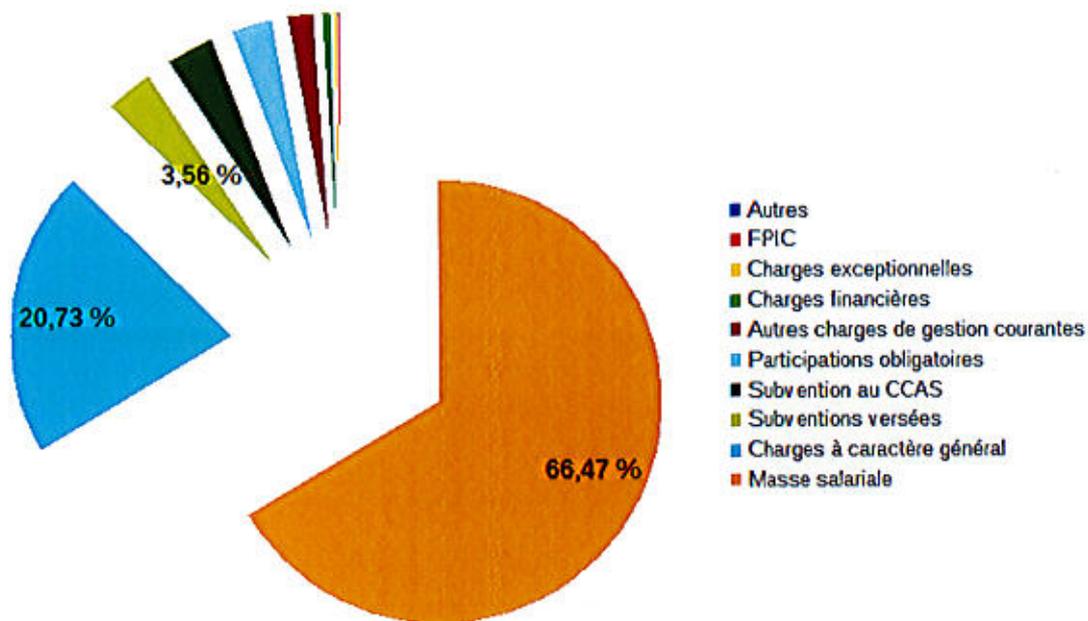
Les dépenses du budget principal évoluent de la façon suivante par rapport au compte administratif 2016.

	CA 2016	CA 2017	Evolution	Variation
Charges à caractère général	5 139 513,70 €	4 810 321,32 €	-329 192,38 €	-6,32%
Masse salariale	16 340 395,42 €	15 448 868,72 €	-891 526,70 €	-5,41%
Autres charges de gestion courantes	430 882,77 €	469 256,44 €	38 373,67 €	9,61%
Subventions versées	1 033 366,00 €	891 634,00 €	-141 732,00 €	-13,47%
Subvention au CCAS	945 000,00 €	870 000,00 €	-75 000,00 €	-7,65%
Participations obligatoires	742 387,79 €	733 325,98 €	-9 061,81 €	-0,71%
Charges financières	158 455,27 €	157 948,11 €	-507,16 €	-0,26%
Charges exceptionnelles	78 965,07 €	32 784,14 €	-46 180,93 €	-90,45%
Reversement FPIC	31 956,00 €	31 886,00 €	-70,00 €	#DIV/0 !
Autres	14 738,54 €	12 363,09 €	-2 375,45 €	-22,24%
Provisions		10 000,00 €	10 000,00 €	
Sous Total : Dépenses réelles	24 915 660,56 €	23 468 387,80 €	-1 447 272,76 €	-5,64%
Opérations d'ordre	1 025 563,91 €	2 189 801,24 €	1 164 237,33 €	57,67%
TOTAL	25 941 224,47 €	25 658 189,04 €	-1 751 213,59 €	-6,32%

A périmètre constant, les évolutions sont les suivantes :

	CA 2016	CA 2017 périmètre constant	Evolution	Variation
Charges à caractère général	5 139 513,70 €	5 198 693,01 €	59 179,31 €	1,15%
Masse salariale	16 340 395,42 €	16 670 979,80 €	330 584,38 €	2,02%
Autres charges de gestion courantes	430 882,77 €	469 256,44 €	38 373,67 €	8,91%
Subventions versées	1 033 366,00 €	891 634,00 €	-141 732,00 €	-13,72%
Subvention au CCAS	945 000,00 €	870 000,00 €	-75 000,00 €	-7,94%
Participations obligatoires	742 387,79 €	733 325,98 €	-9 061,81 €	-1,22%
Charges financières	158 455,27 €	157 948,11 €	-507,16 €	-0,32%
Charges exceptionnelles	78 965,07 €	32 784,14 €	-46 180,93 €	-58,48%
Reversement FPIC	31 956,00 €	31 886,00 €	-70,00 €	-0,22%
Autres	14 738,54 €	12 363,09 €	-2 375,45 €	-16,12%
Provisions		10 000,00 €	10 000,00 €	
Sous Total : Dépenses réelles	24 915 660,56 €	25 078 870,57 €	163 210,01 €	0,66%
Opérations d'ordre	1 025 563,91 €	2 189 801,24 €	1 164 237,33 €	113,52%
TOTAL	25 941 224,47 €	25 658 189,04 €	-283 035,43 €	-1,09%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc quasi stables (+0,66%), ce qui correspond aux objectifs fixés.



Le détail par grands postes est développé ci-après.

La masse salariale

Les dépenses de personnel brutes s'élèvent à 15 448 868,72 € contre 16 340 395,42 € en 2016, soit une baisse de 891 k€ (-5,41%). Cette évolution est liée aux changements de périmètres qui affectent le budget à hauteur de 1,2 M€.

A périmètre constant, la masse salariale retraitée est de 16 670 979,80 €, soit une évolution de 330 k€, ce qui équivaut à +2,02 %. Cette augmentation intègre plusieurs impacts de plusieurs décisions externes importantes telles que :

- la hausse de la valeur du point de +0,6 % au 1^{er} février 2017 et l'effet report de la hausse du point au 1^{er} juillet 2016 ;
- l'impact du PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération) ;
- l'augmentation des taux de cotisation sociale et de la valeur du SMIC horaire.

Sans ces phénomènes nationaux, l'évolution de la masse salariale aurait été limitée à périmètre constant à moins de 0,5%.

	2015	2016	2017	Evolution
Taux horaire du SMIC	9,61 €	9,67 €	9,76 €	0,9%
Retraite CNRACL	30,50%	30,60%	30,65%	0,2%
Retraite IRCANTEC – Tr A	3,96%	4,08%	4,20%	2,9%
Retraite IRCANTEC – Tr B	12,18%	12,35%	12,55%	1,6%
Valeur du point	4,6303 €	4,6581 €	4,6860 €	0,6%

Au 01/07 Au 01/02

Il convient aussi d'intégrer le fait que les écarts entre les prévisions de budget primitif à budget primitif et des réalisations de compte administratif à compte administratif s'expliquent par le décalage entre les dates prévues de recrutements et les dates effectives de recrutement / les niveaux prévus et les niveaux effectifs de recrutement / les dates de départ prévues et les dates effectives. Certains postes prévus en N ont ainsi un impact total en N+1 seulement.

Les charges à caractère général

A périmètre constant, leur évolution est limitée à +1,15 %, ce qui correspond à peu de choses près à l'inflation.

Les subventions et participations obligatoires versées

	CA 2016	CA 2017	Evolution	Variation
Subventions de fonctionnement versées	1 033 366,00 €	891 634,00 €	-141 732,00 €	-13,72%
<i>dont MJC et CEJ</i>	<i>497 500,00 €</i>	<i>250 541,00 €</i>	<i>-246 959,00 €</i>	<i>-49,64%</i>
<i>dont Festival du Cirque</i>	<i>70 000,00 €</i>	<i>65 000,00 €</i>	<i>-5 000,00 €</i>	<i>-7,14%</i>
<i>dont congrès, comité, syndicats</i>	<i>21 905,00 €</i>	<i>10 300,00 €</i>	<i>-11 605,00 €</i>	<i>-52,98%</i>
<i>dont associations citoyennes / vie des quartiers/commerces</i>	<i>43 920,00 €</i>	<i>54 520,00 €</i>	<i>10 600,00 €</i>	<i>24,13%</i>
<i>dont enseignement 1^{er} degré</i>	<i>8 071,00 €</i>	<i>30 999,00 €</i>	<i>22 928,00 €</i>	<i>284,08%</i>
<i>dont PAE</i>	<i>14 000,00 €</i>	<i>33 274,00 €</i>	<i>19 274,00 €</i>	<i>137,67%</i>
<i>dont jumelage</i>	<i>9 350,00 €</i>	<i>9 000,00 €</i>	<i>-350,00 €</i>	<i>-3,74%</i>
<i>dont associations culturelles</i>	<i>74 500,00 €</i>	<i>70 100,00 €</i>	<i>-4 400,00 €</i>	<i>-5,91%</i>
<i>dont associations sportives</i>	<i>280 170,00 €</i>	<i>353 950,00 €</i>	<i>73 780,00 €</i>	<i>26,33%</i>
<i>dont associations environnementales</i>	<i>950,00 €</i>	<i>950,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00%</i>
<i>dont amicale du personnel</i>	<i>13 000,00 €</i>	<i>13 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00%</i>
Subventions aux BA et CCAS	1 112 790,00 €	1 057 218,00 €	-55 572,00 €	-4,99%
<i>Budget parkings</i>	<i>167 790,00 €</i>	<i>187 218,00 €</i>	<i>19 428,00 €</i>	<i>11,58%</i>
<i>CCAS</i>	<i>945 000,00 €</i>	<i>870 000,00 €</i>	<i>-75 000,00 €</i>	<i>-7,94%</i>
Participations et contingents	544 765,47 €	542 236,66 €	-2 528,81 €	-0,46%
<i>Dont SDIS</i>	<i>471 150,80 €</i>	<i>471 150,80 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00%</i>
<i>Dont SIMA/SIHO/PNC</i>	<i>73 614,67 €</i>	<i>71 085,86 €</i>	<i>-2 528,81 €</i>	<i>-3,44%</i>
TOTAL	2 690 921,47 €	2 491 088,66 €	-199 832,81 €	-7,43%

Ce poste enregistre une baisse globale de 199 k€, soit -7,43%, essentiellement liée :

- à la diminution de la subvention versée à la MJC (-246 k€) ;
- à la baisse de la subvention versée au CCAS en raison d'une évolution plus favorable que prévue de ses dépenses et recettes ;
- à la hausse des subventions versées aux associations sportives afin qu'elles gèrent en direct leurs locations de salles, ce qui se traduit par une baisse équivalente des frais de location directs par la commune

2. L'INVESTISSEMENT

Globalement, la section d'investissement évolue de la façon suivante :

	2015	2016	2017
Immobilisations incorporelles (études, logiciels)	174 188,97	151 917,13	190 281,74
Immobilisations corporelles (terrains et matériels)	1 335 698,21	861 432,12	735 052,30
Immobilisation en cours (travaux)	4 031 339,88	1 917 290,79	1 695 177,96
Subventions d'équipement versées	80 000,00	185 318,51	105 580,00
Opérations AP/CP	440 399,29	438 099,80	243 436,17
Reversements PAE	450 147,00	0,00	225 366,00
Autres	84 813,69	688,00	108 100,80
DEPENSES D'EQUIPEMENT	6 596 587,04	3 554 746,35	3 302 994,97
Emprunts et dettes	1 219 943,92	1 354 050,31	1 461 216,08
DEPENSES REELLES	7 816 530,96	4 908 796,66	4 764 211,05
Opérations d'ordre entre sections	509 350,91	74 165,53	69 179,91
Opérations d'ordre patrimoniales	33 012,47	54 285,04	1 231,20
DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTALES	8 358 894,34	5 037 247,23	4 834 622,16

	2015	2016	2017
Subventions reçues	583 409,50	280 085,62	296 862,94
FCTVA	717 644,00	806 377,00	556 819,30
TLE/TA	362 544,96	436 277,31	838 357,27
PAE	0,00	0,00	284 345,00
Amendes de police	264 542,00	202 644,00	309 664,00
Divers	119 666,48	112 563,03	26 951,53
RECETTES D'EQUIPEMENT	2 047 806,94	1 837 946,96	2 313 000,04
Emprunt et dette	1 544 929,87	3 511 931,72	306 177,22
Affectation du résultat antérieur (1068)	2 073 532,11	1 217 938,05	0,00
RECETTES REELLES	5 666 268,92	6 567 816,73	2 619 177,26
Opérations d'ordre entre sections	2 018 932,22	1 025 563,91	2 184 189,64
Opérations d'ordre patrimoniales	33 012,47	54 285,04	6 842,80
RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTALES	7 718 213,61	7 647 665,68	4 810 209,70

Dépenses d'équipement nettes de subventions	6 013 177,54	3 274 660,73	3 006 132,03
--	---------------------	---------------------	---------------------

Les dépenses d'équipements nettes de subventions s'élèvent donc à 3 M€, soit un niveau équivalent à celui de 2016 (- 200 k€).

Direction	Service	Action	Total réalisé	Détail des principaux investissements (p-30 k€)
AFFAIRES JURIDIQUES ET REGLEMENTATION	IMMEUBLES DE RAPPORT ET TERRAINS REGLEMENTATION	IMMEUBLES RAPPORT - FR GENER - PATRIM ELECTIONS Somme :	23 054,49 50 737,32 73 791,81	Mobilier électoral
DIRECTION GENERALE	ADMINISTRATION GENERALE ADMINISTRATION GENERALE ADMINISTRATION GENERALE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE DIRECTION GENERALE FINANCES FOIRES MARCHES COMMERCE INFORMATIQUE POLICE MUNICIPALE POLICE MUNICIPALE POLITIQUE DE LA VILLE RESSOURCES HUMAINES DIRECTION GENERALE	CIMETIERE HOTEL DE VILLE POLE GENERAL D'ENTRETIEN ET PROTOCOLE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE - FRAIS GENERAUX DIRECTION GENERALE ET SECRETARIAT GENERAL FINANCES - FRAIS GENERAUX FOIRES ET MARCHES - FRAIS GENERAUX INFORMATIQUE - FRAIS GENERAUX POLICE VIDEOPROTECTION POLITIQUE DE LA VILLE - FRAIS GENERAUX RESSOURCES HUMAINES - FRAIS GENERAUX Somme :	31 095,08 49 973,75 3 197,31 4 407,25 1 622,40 2 940,00 908,50 21 230,78 53 797,34 216 695,72 45 423,00 4 860,00 436 151,13	véhicule, bouclier, armes..... fourniture et pose de caméras, travaux de fibre dédiés
EDUCATION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	COORDINATION JEUNESSE COORDINATION JEUNESSE COORDINATION JEUNESSE EDUCATION FAMILLE FAMILLE FAMILLE GS BRUNERIE GS CRIEL GS CURIE GS FATON GS FERRY GS LA FONTAINE GS MOULIN GS RAVAT PETITE ENFANCE PETITE ENFANCE PETITE ENFANCE PETITE ENFANCE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	ALSH CHIRENS CEJ 3-18 ANS JEUNESSE PLUS DE 16 ANS EDUCATION - FRAIS GENERAUX BALTISS BERAUDIER BRUNETIERE BRUNERIE - SCOLAIRE CRIEL - SCOLAIRE CURIE - SCOLAIRE FATON - SCOLAIRE FERRY - SCOLAIRE LA FONTAINE - SCOLAIRE MOULIN - SCOLAIRE RAVAT - SCOLAIRE GOURTE ECHELLE HALTE GARDERIE CROIX MAURIN MULTI ACCUEIL DU COLOMBIER MULTI ACCUEIL DU PARC Somme :	17 722,89 12 838,18 2 682,60 13 441,59 533,96 243 624,54 35 298,02 175 940,02 19 395,21 25 392,06 11 537,87 35 014,11 12 218,42 3 846,75 107 237,73 783,30 4 344,62 1 056,03 6 459,06 729 366,96	Fin des travaux de réhabilitation du Centre Social Travaux de toiture Travaux de menuiserie
POLITIQUE S SOCIALES	POLITIQUE S SOCIALES POLITIQUE S SOCIALES POLITIQUE S SOCIALES	CCAS EHPAD FLPA Somme :	893,53 36 433,67 17 942,55 55 269,75	

Direction	Service	Action	Total réalisé	Détail des principaux investissements (>50 k€)
SERVICES TECHNIQUES	CENTRE TECHNIQUE	CENTRE TECHNIQUE - FRAIS GENERAUX	15 536,90	
	CENTRE TECHNIQUE	MAGASIN	443,30	
	CENTRE TECHNIQUE	MECANISME	2 988,00	
	DEVELOPPEMENT DURABLE	DEVELOPPEMENT DURABLE - FRAIS GENERAUX	8 251,51	
	DEVELOPPEMENT DURABLE	PLAN LUMIERE	40 796,16	
	DEVELOPPEMENT DURABLE	RISQUES	2 267,43	
	DIRECTION TECHNIQUE	DIRECTION TECHNIQUE - FRAIS GENERAUX	17 941,77	
	ENVIRONNEMENT	AIRES DE JEUX	11 500,80	
	ENVIRONNEMENT	ENVIRONNEMENT - FRAIS GENERAUX	21 960,08	
	ENVIRONNEMENT	ESPACES VERTS	76 888,05	Arbres, jardinières, matériel spécifique espaces verts
	INFRASTRUCTURES	Eaux PLUVIALES	241 132,69	Essentiellement dévirement du ruisseau du Gorgeat et travaux bd du Guillon
	INFRASTRUCTURES	FELIX TRICOLORES	2 682,00	
	INFRASTRUCTURES	INFRASTRUCTURE - FRAIS GENERAUX	105 846,13	Accessibilité des bâtiments communaux
	INFRASTRUCTURES	STATIONNEMENT	100 725,68	Horodateurs, arrêts minutes, travaux et matériels liés aux nouvelles modalités de stationnement
	INFRASTRUCTURES	STATIONNEMENT HT	228,12	
	INFRASTRUCTURES	VOIRIE	721 237,63	Travaux boulevard du Guillon, blocs sanitaires.
	URBANISME	URBANISME - FRAIS GENERAUX	3 858,00	
SOMME :		1 374 284,25		
SERVICES TECHNIQUES	CONSERVATOIRE	CONSERVATOIRE - FRAIS GENERAUX	25 901,49	
	CONSERVATOIRE	PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE	1 068,00	
	EDIFICES CULTUELS	EDIFICE CULTUELS - FRAIS GENERAUX	13 184,40	
	FESTIVITE ANIMATIONS	FESTIVITES	6 892,94	
	MUSEE MAINSIEUX	MUSEE MAINSIEUX - FRAIS GENERAUX	15 386,08	
	SALLES	CENTRE NATURE ET LOISIRS	2 682,00	
	SALLES	MAISON DES ASSOCIATIONS	372,40	
	SALLES	SALLE DES FETES	71 285,08	Travaux dans les loges
	SOMME :		136 772,39	
	VIE CULTURELLE	GYMNASE ET EQUIPEMENTS COUVERTS	BARCELONE	465,60
GYMNASE ET EQUIPEMENTS COUVERTS		CHAULTARD	17 921,77	
GYMNASE ET EQUIPEMENTS COUVERTS		COUBERTIN	10 658,89	
GYMNASE ET EQUIPEMENTS COUVERTS		POLE DE VOUISE	68 541,17	Travaux parking pôle de Vouise
GYMNASE ET EQUIPEMENTS COUVERTS		PRAIRIES	639,00	
PISCINE		PISCINE - FRAIS GENERAUX	40 741,65	
STADES		GEO MARTIN	6 000,00	
STADES		PLAN MENU EST	18 981,60	
TERRAINS DE JEUX EN ACCES LIBRE		TERRAINS JEUX ACCES LIBRE - FRAIS GENERAUX	4 506,12	
SOMME :			168 455,80	
VIE SPORTIVE				

LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Les facteurs d'évolution développés précédemment peuvent être synthétisés dans l'analyse financière des comptes administratifs avec notamment la détermination des niveaux d'épargne et du financement des investissements. Ces différents indicateurs permettent d'analyser la situation financière de la commune. L'analyse financière s'éloignant de l'aspect strictement budgétaire, seules les opérations réelles seront retenues dans le calcul.

Les soldes intermédiaires de gestion et les principaux ratios

Libellé	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts	24 839 068	25 564 398	25 478 506	24 757 205	23 310 440
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions	27 336 308	27 794 625	27 379 362	27 140 071	25 357 580
Épargne de gestion	2 497 240	2 230 227	1 900 856	2 382 866	2 047 141
Intérêts de la dette	296 752	261 594	195 000	158 455	157 948
Épargne brute	2 200 488	1 968 633	1 705 856	2 224 411	1 889 192
Capital de la dette	1 222 591	1 208 631	1 219 944	1 354 050	1 461 216
Épargne nette	977 898	760 002	485 912	870 361	427 976
Epargne nette hors baisse de dotation	977 898	1 047 892	1 292 439	2 265 983	2 113 641
Encours de dette	10 631 812	9 436 862	9 744 717	12 307 611	11 152 438
Capacité de désendettement	4,83	4,79	5,71	5,53	5,90
Taux d'épargne brute	8,0%	7,1%	6,2%	8,2%	7,5%

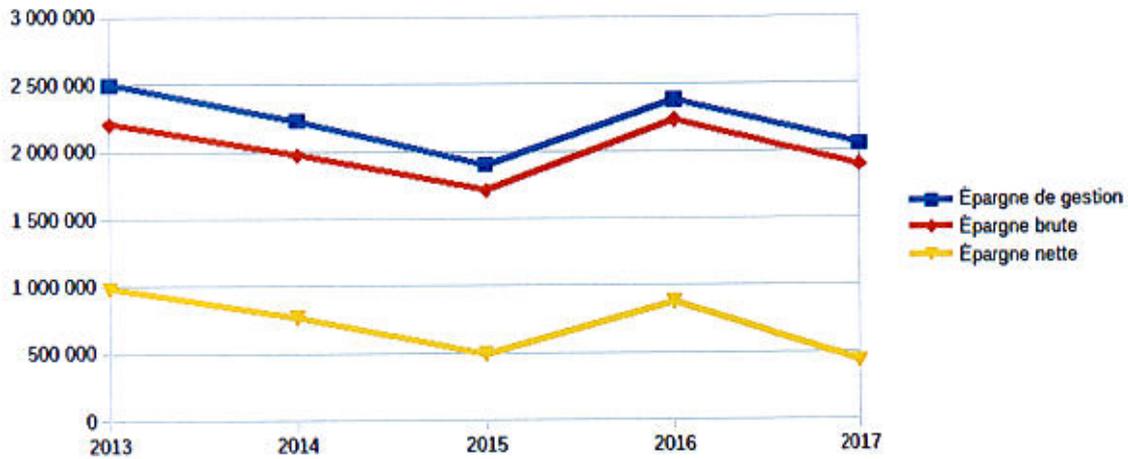
Comme expliqué précédemment, **malgré la maîtrise des dépenses de fonctionnement, les recettes hors cessions connaissent une baisse.** Il y a donc un effet de ciseaux qui se traduit sur l'ensemble des soldes intermédiaires de gestion de la commune.

L'**épargne de gestion**, différence entre les produits et les charges de fonctionnement avant remboursement de la dette, s'élève à **2 M€ contre 2,38 M€ en 2016.** Ce solde est prioritairement affecté au remboursement de l'annuité de la dette.

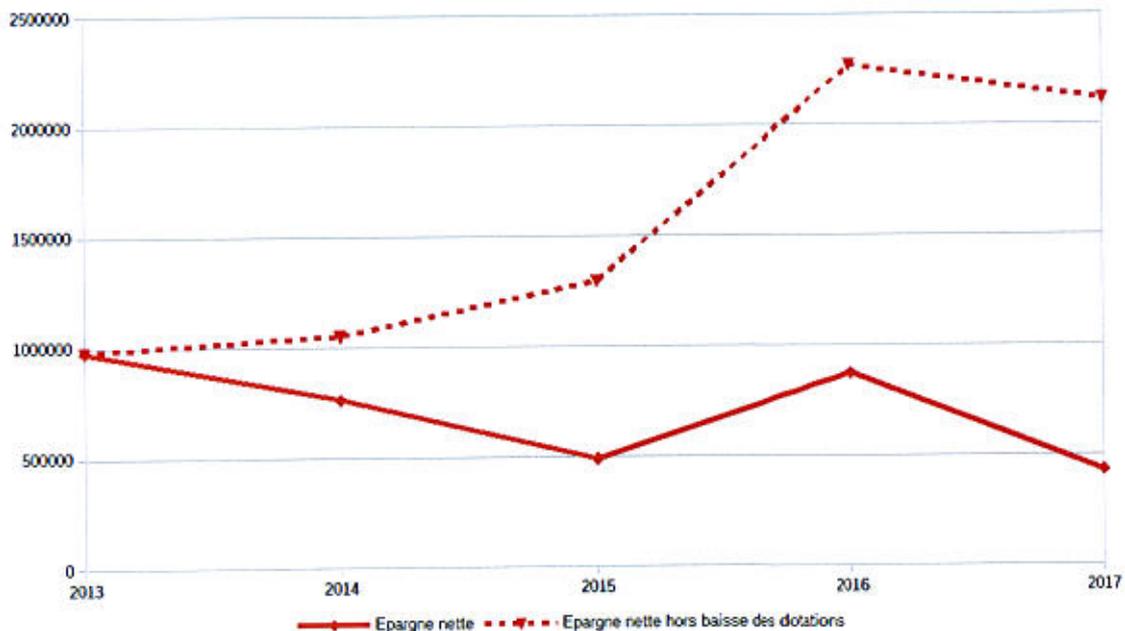
L'**épargne nette**, différence entre les produits et les charges de fonctionnement après remboursement de la dette (capital et intérêts), s'élève à **427 k€ contre 870 k€ en 2016.** Pour 2016, le niveau de l'épargne nette était impacté favorablement par certains rattachements.

En conséquence, le **taux d'épargne diminue légèrement.** Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Pour 2017, la ville de Voiron quitte légèrement la limite acceptable.

La capacité de désendettement est en légère hausse malgré un désendettement de 1,2 M€ en raison de la détérioration de l'épargne brute. Ce niveau reste faible, mais en l'occurrence l'enjeu n'est pas le niveau d'endettement mais la capacité à continuer à dégager un autofinancement.



A titre d'illustration, une épargne nette sans baisse des dotations a été re-calculée, toutes choses égales par ailleurs. Cette courbe montre que sur la période 2013-2017, l'épargne aurait alors eu tendance à s'améliorer.



L'équilibre et le financement des investissements

L'équilibre de la section de fonctionnement peut être résumé dans le tableau suivant :

Recettes		Dépenses	
Fiscalité ménages	9 864 470	15 448 869	Masse salariale
Fiscalité spécifique	1 324 459	5 279 578	Charges à caractère général et de gestion courante
Recettes assimilées fiscalité (droits)	1 017 616	891 634	Subventions
Dotations et compensations de l'État	3 869 533	733 326	Participations
AC/DSC	4 303 035	870 000	Subventions au CCAS
Facturation	2 850 389	157 948	Charges financières
Subventions	2 017 384	32 784	Charges exceptionnelles
Autres hors cessions	110 696	54 249	Autres dont FPIC
TOTAL Recettes	25 357 580	23 468 388	TOTAL Dépenses
		1 889 192	Autofinancement brut dégagé
		2 224 411	Rappel 2016
		-15,07%	Evolution

L'autofinancement dégagé (épargne brute) est affecté en priorité au remboursement du capital de la dette de 1 461 216 €. Le solde de cet autofinancement, soit l'épargne nette (427 976€) est affecté au financement des dépenses d'équipement :

Dépenses brutes d'équipement	2017		Rappel 2016
	3 966 333	120,08%	
Financements	3 966 333	120,08%	
Subventions	296 863	8,99%	6,64%
Autofinancement restant (net)	427 976	12,96%	15,35%
FCTVA	556 819	16,86%	14,23%
Cessions	919 179	27,83%	2,76%
Autres recettes	1 461 495	44,25%	13,26%
Emprunt	304 000	9,20%	61,95%

Le taux d'autofinancement des dépenses d'équipement reste donc faible, et a été compensé cette année par un financement important issu des ventes de patrimoine (cessions) ce qui a permis de se passer d'emprunt d'équilibre pour 2017. La somme de 304 000 € correspond en effet à un emprunt à taux zéro dont la commune a pu bénéficier pour les travaux d'économie d'énergie réalisés sur le Centre Social Béraudier. Les « autres recettes » sont conséquentes, mais elles sont constituées de PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble) et de TA (Taxe d'Aménagement) qui devront être reversées au Pays Voironnais au moment du budget supplémentaire (d'où un montant de financement qui excède le besoin)

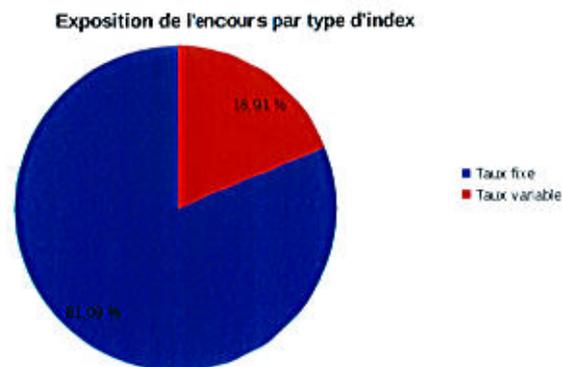
LA DETTE

L'encours de dette au 31/12/2017 est le suivant, par budget et au global :

	Type de dette	CRD au 31/12	Exposition	Durée de vie résiduelle	Nombre d'emprunts
Budget principal	Fixe	8 897 438	79,78%	8,5 ans	11
	Variable	2 255 001	20,22%		
	Globale	11 152 439	100%		
Parcs de stationnement	Fixe	2 060 179	87,29%	12,4 ans	4
	Variable	300 000	12,71%		
	Globale	2 360 179	100%		
Total	Fixe	10 957 617	81,09%	9,5 ans	15
	Variable	2 555 001	18,91%		
	Globale	13 512 618	100,00%		

Le taux moyen est de 1,63 %.

L'exposition est quant à elle favorable, avec une large majorité à taux fixe, et des taux variables très maîtrisés.



La cotation sur la charte de bonne conduite (charte Gissler) est la suivante :

- 100 % de notre encours en 1A ;

Pour mémoire, la grille va de 1A – risque le plus faible- à 6F pour le risque le plus élevé.

Enfin, la répartition de l'encours par prêteur est décomposée de la manière suivante :

Répartition par prêteur	
Caisse d'Epargne	54,60 %
Crédit Agricole	36,74 %
Société financement local	6,41 %
Caisse des dépôts	2,25 %
Total	100,00 %

LES BUDGETS ANNEXES : LA RESTAURATION

En grandes masses, le résultat 2017 du budget Restauration est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	678 414,31 €	2 782,20 €
Recettes	713 461,29 €	22 312,44 €
Résultat 2017	35 046,98 €	19 530,24 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants.

Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

a Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2016	CA 2017	Evolution	
Charges à caractère général	414 597	413 171	-1 426	-0,34%
Masse salariale	237 961	248 992	11 031	4,64%
Autres charges de gestion courante	8 088	130	-7 958	-98,39%
Charges exceptionnelles	46	0	-46	///
Dépenses d'ordre	15 705	16 121	416	2,65%
TOTAL	676 397	678 414	2 017	0,30%

Les charges de fonctionnement sont stables, puisqu'elles varient de 2 k€ à peine (+0,3%) par rapport au compte administratif 2016, ce qui est inférieur à l'inflation. Cette stabilité peut s'expliquer par une très légère baisse du nombre de repas servis (-228 repas, soit -0,25%).

La hausse de la masse salariale est liée à la mise en place d'un remboursement au service commun finances du Pays Voironnais pour les frais de gestion relatifs à certaines missions administratives exercées par le service commun (facturation). Ces frais étaient auparavant payés au budget principal de la ville, ce qui explique également la baisse des charges de gestion courantes.

Les recettes

Recettes de fonctionnement hors cession	CA 2016	CA 2017	Evolution
Vente de repas	715 940	713 461	-2 479
Remboursement frais	1 055	0	-1 055
TOTAL	716 995	713 461	-3 534

Les évolutions sont liées à :

- une hausse des tarifs de 1,1 % ;
- compensée par une légère baisse du nombre de repas :

	2016	2017	Evolution	
Nombre de repas	91 893	91 665	-228	-0,25 %
<i>dont crèches</i>	15 251	15 387	136	0,89 %
<i>dont portage</i>	38 114	39 661	1 547	4,06 %
<i>dont Pierre Blanche</i>	16 219	14 897	-1 322	-8,15 %
<i>dont Tourmaline</i>	21 401	20 732	-669	-3,13 %
<i>dont Act'Isère</i>	908	988	80	8,81 %

b L'investissement

Investissements nets	CA 2016	CA 2017	Ecart
Restauration	26 953	2 782	-24 171
TOTAL	26 953	2 782	-24 171

Le niveau d'investissement 2017 n'est pas significatif (2 782 €). Il correspond à l'achat d'une imprimante pour l'impression des étiquettes.

c L'équilibre

L'équilibre et le financement des investissements

Libellé	Recettes	Dépenses	Libellé
Vente de repas	713 461	413 171	Charges à caractère général
		248 992	Masse salariale
		130	Autres charges de gestion courante
TOTAL	713 461	662 293	
		51 168	Autofinancement dégagé
		56 303	Rappel 2016
		-9,12%	

Cet autofinancement permet de financer l'intégralité des dépenses d'investissement.

L'excédent global de clôture

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	678 414,31	2 782,20
Recettes	713 461,29	22 312,44
Résultat 2017	35 046,98	19 530,24
Résultat antérieur	144 111,31	4 669,15
Résultat cumulé	179 158,29	24 199,39
Excédent global de clôture	203 357,68	
Restes à réaliser nets à financer		-2 112,00
Excédent global de clôture disponible	201 245,68	

Au niveau de l'affectation de résultat, il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :

- report de l'excédent de la section d'investissement au chapitre 001
- report du solde restant de l'excédent de fonctionnement en attente d'affectation au chapitre 002

Solde disponible en attente d'affectation (chapitre 002) :	(Excédent)	179 158,29
Résultat de clôture de la section d'investissement (chapitre 001) :	(Excédent)	24 199,39

LES BUDGETS ANNEXES : LES POMPES FUNÈBRES

En grandes masses, le résultat 2016 est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	829 740,66 €	73 598,47 €
Recettes	886 765,10 €	62 104,33 €
Résultat 2017	57 024,44 €	-11 494,14 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants.

Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

a Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2016	CA 2017	Evolution	
Charges à caractère général	350 863	355 704	4 841	1,38%
Masse salariale	433 108	408 804	-24 304	-5,61%
Autres charges de gestion courante	6 171	3 128	-3 043	-49,31%
Dépenses d'ordre	60 436	62 104	1 668	2,76%
TOTAL	850 578	829 741	-20 837	-2,45%

Les charges de fonctionnement baissent de 2,45 % par rapport au compte administratif 2016.

Les plus gros postes d'évolution sont les suivants :

- les charges à caractère général qui augmentent de 4 841 €,
- la masse salariale qui baisse de 24 304 € en raison, essentiellement, de la baisse des remplacements pour maladie (voir la baisse des recettes liées aux remboursements d'indemnités journalières), et du passage de l'agent administratif sur le service été civil à partir de septembre 2017 ;
- Les autres charges de gestion courante augmentent de 3 043 € essentiellement en raison des créances admises en non valeur qui ont été moins importantes en 2016

Les recettes

Recettes de fonctionnement hors cession	CA 2016	CA 2017	Evolution	
Vente de prestation service	764 922	738 447	-26 475	-3,46%
Mise à disposition personnel	140 000	135 000	-5 000	-3,57%
Autres recettes	23 169	10 939	-12 231	-52,79%
Recettes d'ordre	2 379	2 379	0	0,00%
TOTAL	930 470	886 765	-43 705	-4,70%

Les recettes baissent de 4,70 % (- 43 705 €).

Les évolutions sont les suivantes :

- les recettes commerciales diminuent de 26 475 € en 2017 après une forte hausse en 2016 (+ 155 619 €). Le tarif a progressé de 2 % par rapport à 2016, mais le nombre de décès sur 2017 a été plus faible : 54 décès en moins constatés à Voiron (-14,32%) dont 40 décès de moins (-28,57%) de Voironnais. Cette diminution a été compensée en partie par une hausse du nombre cérémonies à l'extérieur de Voiron
- les mises à disposition de personnel baissent de 5 000 €
- les autres recettes baissent de 12 231 € essentiellement en raison de la baisse des remboursements d'indemnité journalière .

b L'investissement

Investissements nets	CA 2016	CA 2017	Ecart
Pompes Funèbres	23 001	71 219	48 218
TOTAL	23 001	71 219	48 218

Le niveau d'investissement net pour 2017 s'élève à 71 219 €.

- acquisition d'un dumper et d'une mini-pelle pour 41 600 € ;
- travaux sur la salle de cérémonie pour 13 748,90 € ;
- achat de matériel spécifique : vidéoprojecteur et standard téléphonique pour 6 716 € ;
- achat d'un vélo électrique.

c L'équilibre

L'équilibre et le financement des investissements

Libellé	Recettes	Dépenses	Libellé
Vente de prestation service	738 447	355 704	Charges à caractère général
Mise à disposition personnel	135 000	408 804	Masse salariale
Autres recettes	10 939	3 128	Autres charges de gestion courante
		0	Charges exceptionnelles
TOTAL	884 386	767 636	
		116 750	Autofinancement dégagé
		137 949	Rappel 2016
		-15,37%	

Cet autofinancement permet de financer l'intégralité des dépenses d'investissement.

L'excédent global de clôture

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	829 740,66	73 598,47
Recettes	886 765,10	62 104,33
Résultat 2017	57 024,44	-11 494,14
Résultat antérieur	174 932,25	125 191,59
Résultat cumulé	231 956,69	113 697,45
Excédent global de clôture	345 654,14	
Restes à réaliser nets à financer		0,00
Excédent global de clôture disponible	345 654,14	

Au niveau de l'affectation de résultat, il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :

- report de l'excédent de la section d'investissement au chapitre 001
- report du solde restant de l'excédent de fonctionnement en attente d'affectation au chapitre 002

Solde disponible en attente d'affectation (chapitre 002) :	(Excédent)	231 956,69
--	------------	------------

Résultat de clôture de la section d'investissement (chapitre 001) :	(Excédent)	113 697,45
---	------------	------------

LES BUDGETS ANNEXES : PARKING

En grandes masses, le résultat 2017 du budget parking est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	509 136,91 €	208 921,40 €
Recettes	528 922,69 €	412 200,33 €
Résultat 2017	19 785,78 €	203 278,93 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants.

Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'évolution des soldes d'épargne, de la capacité de désendettement et du taux d'épargne brute ;
- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

a Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2016	CA 2017	Evolution	
Charges à caractère général	239 435	272 447	33 012	13,79%
Charges gestion courante	0	469	468	
Charges financières	84 167	78 880	-5 287	-6,28%
Dépenses d'ordre	137 748	157 341	19 593	14,22%
TOTAL	461 350	509 137	47 787	10,36%

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 10,36 %.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- **les charges à caractère générale évoluent en raison de la bascule sur ce budget de 3 parkings supplémentaires.** En plus du parking des Tisserands, sont désormais suivis sur ce budget annexe assujettis les parkings payants en enclos suivants : parking des Frères Tardy, parking du Guillon et parking Porte de La Buisse.

- La baisse des charges financières est liée au désendettement du budget, malgré un emprunt réalisé de 200 k€ pour financer les travaux sur les nouveaux parkings.

Les recettes

Recettes de fonctionnement hors cession	CA 2016	CA 2017	Evolution	
Recettes parking	285 352	264 368	-20 984	-7,35%
Loyers des boxes		11 783		
Subvention de la Ville	167 790	187 218	19 428	11,58%
Autres recettes	38 569	42 281	3 712	9,62%
Recettes d'ordre	23 273	23 273	0	0,00%
TOTAL	514 984	528 923	2 156	0,42%

Les recettes diminuent de 40 125 € :

- les recettes du parking baissent de 21 095 €. Cette diminution correspond aux chiffres de fréquentation disponibles dans le rapport d'activité, à savoir : une hausse des abonnements au parking des Tisserands, mais également une baisse plus forte de la fréquentation horaire (près de 10%). Les nouveaux parking étant mis en service depuis fin 2017 seulement, l'effet sur les recettes devraient se ressentir plutôt sur 2018. A noter une nouvelle recette avec les loyers des box du parking porte de la Buisse (+ 11 783 €)
- la subvention d'équilibre du budget a progressé de 19 428€

b L'investissement

Investissements nets	CA 2016	CA 2017	Ecart
Parking	2 450	15 564	13 114
TOTAL	2 450	15 564	13 114

Le niveau d'investissement net pour 2017 s'élève à 15 564 €. Il s'agit de travaux pour la mise en enclos des nouveaux parking, étant précisé que la plupart des dépenses ont fait l'objet de reports à hauteur de 130 652 €.

c L'équilibre

Les soldes intermédiaires de gestion et les principaux ratios

Libellé	2014	2015	2016	2017
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts	225 704	243 697	239 435	272 916
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions	470 802	501 278	491 711	494 649
Épargne de gestion	245 098	257 581	252 276	221 733
Intérêts de la dette	96 564	91 021	84 167	78 880
Épargne brute	148 534	166 560	168 109	142 853
Capital de la dette	164 280	166 128	167 965	170 084
Épargne nette	-15 746	432	144	-27 230
Encours de dette	2 664 356	2 498 227	2 330 262	2 360 179
Capacité de désendettement	17,94	15,00	13,86	16,52
Taux d'épargne brute	32%	33%	34%	29%

L'épargne de gestion, différence entre les produits et les charges de fonctionnement avant remboursement de la dette, s'élève à **221 k€**. Ce solde est prioritairement affecté au remboursement de l'annuité de la dette. Il est en baisse en raison de la diminution des recettes combiné à une hausse des dépenses : **le budget parcs présente un effet de ciseaux sur 2017**.

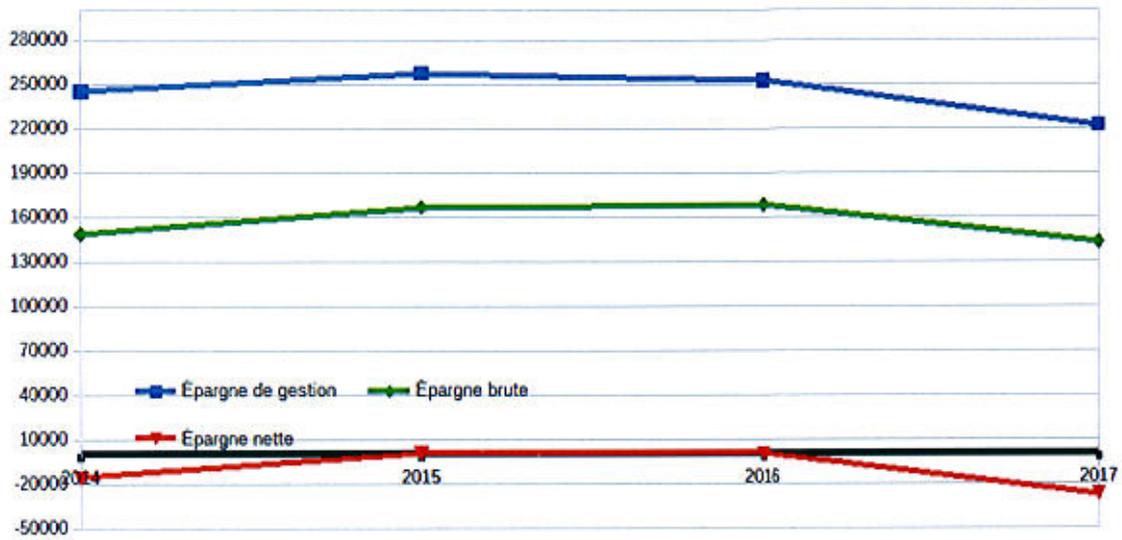
L'épargne nette, différence entre les produits et les charges de fonctionnement après remboursement de la dette (capital et intérêts), est de **- 27 k€**.

L'épargne nette est négative. Les ressources dégagées de la section de fonctionnement ne permettent pas de rembourser la charge de la dette. Cette épargne négative s'explique en grande partie par un niveau de recettes non atteint, le budget primitif étant équilibré.

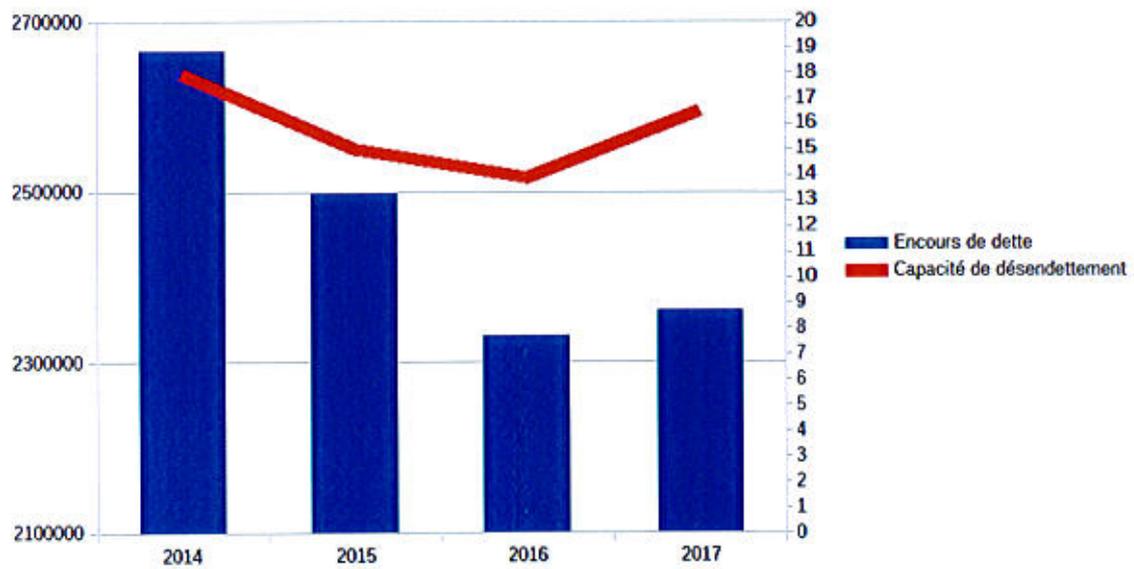
La particularité de ce budget conduit donc aux ratios suivants :

- une capacité de désendettement importante du fait d'un encours de dette élevé combiné à une épargne faible ;
- un taux d'épargne élevé (29%) et donc a priori satisfaisant, mais à nuancer puisque les recettes ne suffisent pas à rembourser la dette et donc pas à investir.

Evolution des soldes d'épargne



Evolution de la capacité de désendettement



L'équilibre et le financement des dépenses d'investissement

Libellé	Recettes	Dépenses	Libellé
Recettes parking	264 368	272 447	Charges à caractère général
Loyers des boxes	11 783	469	Charges gestion courante
Subvention de la Ville	187 218	78 880	Charges financières
Autres recettes	31 281	0	Charges exceptionnelles
TOTAL	494 649	351 796	
		142 853	Autofinancement dégagé
		168 109	Rappel 2016
		-15,02%	

Cet autofinancement est affecté en priorité au remboursement du capital de la dette de 170 084 €. L'emprunt réalisé de 200 000 € servira à financer les reports, dans la mesure où les dépenses n'ont pas été mandatées sur 2017.

Dépenses brutes d'investissement	2017	
	15 564	
Financements	183 770	1110,03%
Autofinancement restant	-27 230	-174,95%
Emprunt	200 000	1284,99%
Cession	11 000	

L'excédent global de clôture

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	509 136,91	208 921,40
Recettes	528 922,69	412 200,33
Résultat 2017	19 785,78	203 278,93
Résultat antérieur		-55 939,82
Résultat cumulé	19 785,78	147 339,11
Excédent global de clôture	19 785,78	147 339,11
Restes à réaliser nets à financer		-130 652,64
Excédent global de clôture disponible	19 785,78	16 686,47

Au niveau de l'affectation de résultat, il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :

- report de l'excédent de fonctionnement au chapitre 002
- report de l'excédent de la section d'investissement au chapitre 001

Solde disponible en attente d'affectation (chapitre 002) :	(Excédent)	19 785,78
Résultat de clôture de la section d'investissement (chapitre 001) :	(Excédent)	147 339,11